



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA
RAPPORT DE FORMATION OBLIGATOIRE DES ÉLU(E)S
Formation : Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élue(e)

PRÉAMBULE

Pour répondre aux exigences de la Commission municipale du Québec et au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, tout membre d'un conseil d'une municipalité, élu(e) et réélu(e), doit participer obligatoirement à une formation sur **Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élue(e)** dans les 9 mois suivant le début de leur mandat. Le début du mandat d'un membre du conseil commence au moment où il prête serment.

Tous les élu(e)s municipaux doivent, dans les 30 jours de leur participation à la formation obligatoire portant sur **Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élue(e)**, déclarer celle-ci au greffier ou au greffier-trésorier de la municipalité, qui en fait rapport au conseil. Cette formation doit être dispensée par un formateur ou un organisme autorisé et diffusé sur le site internet de la commission municipale du Québec (CMQ). La municipalité doit tenir à jour sur son site internet la liste des élu(e)s ayant participé à la formation.

Défaut de suivi de la formation de la part d'un(e) élu(e)

Lorsqu'un(e) élu(e) n'a pas suivi sa formation dans les délais impartis, la Commission municipale du Québec, **peut**, la ou le suspendre sans rémunération, allocation ou autre avantage, jusqu'à ce qu'elle ou ce qu'il se soit conformé à son obligation en matière de formation.

Objet

Cette formation est conçue pour outiller les élu(e)s municipaux dès le début de leur mandat. Elle couvre les fondements du fonctionnement municipal, les règles de gouvernance, les finances publiques, l'aménagement du territoire et les relations politico-administratives. Grâce à des contenus théoriques et pratiques, les participants acquièrent les connaissances essentielles pour exercer leur rôle avec rigueur, transparence et efficacité.

RAPPORT DE FORMATION

SIÈGE	NOM DE L'ÉLU(E)	DÉBUT DU MANDAT	TITRE DE LA FORMATION	DATE ÉCHÉANCE	CONFIRMATION DE PARTICIPATION REÇUE	DATE DE LA FORMATION COMPLÉTÉE	FORMATEUR
Maire	Nicolas Bradette	02-11-2025	Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élue (e)	3 août 2026	Formation complétée	31 janvier 2026	FQM
Siège #1	Rosaire Morneau	02-11-2025	Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élue (e)	3 août 2026	Formation complétée	6 décembre 2025	FQM
Siège #2	Marie-Claude Pelletier	02-11-2025	Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élue (e)	3 août 2026	Formation complétée	18 mars 2026	FQM
Siège #3	Cydia Beaulieu	07-11-2021	Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élue (e)	3 août 2026	Formation complétée	24 juillet 2026	FQM
Siège #4	Rose Dionne	02-11-2025	Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élue (e)	3 août 2026	Formation complétée	28 avril 2026	FQM
Siège #5	Pascal Bélanger	02-11-2025	Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élue (e)	3 août 2026	Formation complétée	9 décembre 2025	FQM
Siège #6	Johanne Bernier	03-11-2013	Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élue (e)	3 août 2026	Formation complétée	18 février 2026	FQM

Ce rapport a été déposé à la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, tenue le 11 août 2026

Original signé

Robin Laplante
Directeur général adjoint